

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Free Mobile	Arrdt	18 ^{ème}		
Nom de site	34_HERMEL_75018	Numéro	75118_031_05		
Adresse du site	34, rue Hermel	Hauteur	R+8 (27m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Habitations			
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts				
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui (DP)		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la vers	sion précédente du dossier		10/05/2022		
	épartement de la Téléphonie Mobile (J)		26/12/2022		
Date limite de réponse de la	Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		25/02/2023		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 34 rue Hermel émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75018 en très haut Débit Mobile				
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) pour les faisceaux fixes, et remplacement des 3 antennes existantes, orientées vers les azimuts 10°, 130° et 250°				
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 4m Vis-à-vis (25m) Néant				
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° < 4V/m ; 130° < 5V/m ; 250° < 4V/m 5G : 10° < 4V/m ; 130° < 4V/m ; 250° < 4V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 10°: 29,45m pour les faisceaux fixes et 30,50m pour les faisceaux orientables Dans les azimuts 130°et 250°: 31,05m pour les faisceaux fixes et 32,10m pour les faisceaux orientables				
	Incidence visuelle				
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent. Elles seront placées dans des intégrations en forme de tube				
Zone technique					
Zone technique Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	née :		
·	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	née : Favorable		
·	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer			
·	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	Favorable		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	Favorable		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	Favorable Défavorable		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	Favorable Défavorable Ne se prononce		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concer	Favorable Défavorable		



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

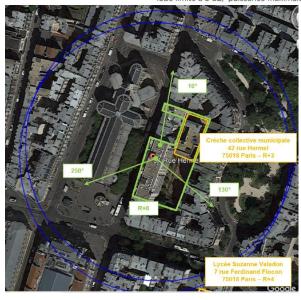
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale	42 rue Hermel 75018 Paris	18 m	<1 V/m	2.16 %	R+3	Non
Lycée Suzanne Valadon	7 rue Ferdinand Flocon 75018 Paris	100 m	<1 V/m	0.30 %	R+4	Non

^{*}lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

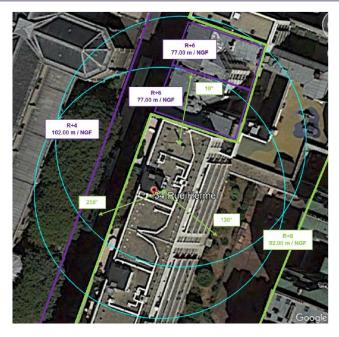
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR')*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale	42 rue Hermel 75018 Paris	18 m	<1 V/m	0.81 %	R+3	Non
Lycée Suzanne Valadon	7 rue Ferdinand Flocon 75018 Paris	100 m	<1 V/m	0.08 %	R+4	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après







Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 130°



Azimut 250°

